

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA GARDERIE JE JOUE ET J'APPRENDS INC.	Numéro de permis 2004639	Date d'inspection Le 29 août 2023	
Nom de l'établissement La garderie je joue et j'apprends		Numéro de téléphone (506) 532-1444	
Adresse 172 Main Street Shediac NB E4P 2C9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	19 sept. 2023	
Commentaires : Lors de l'inspection de surveillance, la Mentor en Assurance de la Qualité remarque que la dernière planification des activités dans chacune des classes date de la fin juin. L'établissement doit proposer un éventail d'activités planifiées en fonction de l'âge et du développement des enfants et ces activités doivent être planifiée quotidiennement.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>La Mentor en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Le ratio est respecté lors de la visite.</p> <p>Les éléments suivants ont été observés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les interactions entre les éducateurs et les enfants - Changement de couche - Les activités quotidiennes <p>Des interactions positives entre les éducateurs et les enfants ont été observées lors de la visite. Le tout en lien avec le changement de couche était conforme lors de la visite.</p> <p>La MAQ a été en mesure d'observer le dîner et les jeux libres à l'extérieur.</p>

original signé par
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 août 2023

Date

original signé par
Diane Archambault

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 août 2023

Date